Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 17 (1970)

Heft: 1

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles des villes et cantons romands











Vœux de nouvelle année

Une année nouvelle s'amorce dont on veut croire qu'elle permettra à la protection civile de se structurer toujours davantage, d'augmenter ses effectifs mais surtout - parce que c'est indispensable — d'être dotée de cadres en nombre suffisant et formés en vue de leur tâche lourde et pleine de responsabilité. Et, par le truchement de la présente chronique, nous nous efforcerons d'œuvrer dans le sens ci-dessus, en exposant ce qui est en voie de réalisation ou à l'état de projet en terre romande, de telle façon que chacun puisse tirer profit des expériences bonnes ou mauvaises tentées ici et là. Mais il va de soi et nous le répétons une fois de plus - que nous ne pourrons faire œuvre utile que dans la mesure même où chacun voudra bien collaborer à notre action en nous faisant parvenir toute la documentation propre à rendre notre chronique romande toujours plus vivante et intéressante. Merci donc à ceux qui entendront notre appel et meilleurs vœux pour tous ceux qui ont bien voulu se mettre au service de la protection civile... et par conséquent de la collectivité! Et pour aujourd'hui nous traiterons des chefs locaux et des programmes d'instruction pour cette année.

Rapports fédéraux pour chefs locaux

Chacun sait que dans notre organisation, les chefs locaux sont — parmi les responsables de la protection civile — ceux qui sont «en première ligne», et que dans le cadre de leurs communes respectives ils ont des tâches multiples, qui vont de l'organisation à la direction de l'engagement en cas de nécessité. Il n'est donc pas exagéré de dire que pour prendre le pouls de la protection civile pour l'ensemble de notre pays rien de tel que de connaître l'état de préparation des chefs locaux. C'est ce qu'à bien compris le chef de

l'OFPC, M. Walter Kænig, qui a tenu en cette fin 1969 a prendre contact avec tous les intéressés. Initiative pas facile à réaliser puisque ces chefs locaux sont quelque 900, qui ont été convoqués dans le cadre de onze rapports fédéraux. Dont l'un à pour Fribourgeois Neuchâtelois et l'autre au Centre de Bernex pour Valaisans, Vaudois et Genevois. Etant donné que l'atmosphère et l'intérêt ont dû être semblables ici et là et que nous n'avons participé qu'à celui de Bernex, c'est de ce rapport dont nous parlerons plus particulièrement. En citant d'abord l'exposé du directeur de l'OFPC sur les tâches et devoirs du chef local, qui a permis de réaliser — ce qui n'a pas été sans effrayer d'aucuns - tout ce que l'on attend de l'intéressé. Puis faisant suite, le chef de l'Office cantonal valaisan PC, M. Albert Taramarcaz, a montré de facon vivante et tragique l'organisation et l'engagement d'un OPL en temps de paix, en citant les catastrophes et accidents de tous genres qui se sont abbattus sur diverses régions du Vieux-Pays et où la PC a fait du bon travail. Il a été question aussi de la planification générale des abris dans une agglomération, sujet traité de main de maître par M. Werner Heierli ingénieur, membre de la commission fédérale intéressées. Et après le repas pris en commun qui a permis d'agréables «retrouvailles» - pour le soussigné en particulier qui a revu avec plaisir tous ses «élèves» d'un cours fédéral pour instructeurs OPE, organisé il y a quelques années à Thoune - ce fut l'exposé du Dr Keller, col. EM, sur l'Etat actuel du service sanitaire total. Exposé qui pouvait être difficile à digérer, et qui fut un régal étant donné l'humour du conférencier... qui avoua être né à Genève d'où probablement sa façon de présenter les choses les plus morbides avec le sourire. On parla ensuite «Mobilisation de la PC» et «Réquisition», puis de la protection

des biens culturels par le truchement de M. Fornerod. Quant à M. G. Bise qui dirigea d'excellente façon le rapport de Bernex, il apporta des éléments précieux pour tout ce qui se rapporte à l'Information. Et il exposa quels pouvaient être les secours apportés par l'armée (PA, sanitaires, transports, subsistance, etc.) et il montra les idées nouvelles quant au commandement supralocal qui tient compte avant tout de l'agglomération, système qui ressemble étrangement à celui adopté à Genève dès le début. Recommandation fut aussi faite de constituer les organes de direction des OPL (EM et chefs de service) et le président de la Commission romande d'information (CRI) eût l'occasion de montrer la structure de cet organisme et le rôle qu'il est appelé à jouer. Et ce fut le moment des questions... bien trop court, hélas! mais qui donna l'occasion a pas mal de chefs locaux de s'exprimer sur de nombreux sujets, cela en toute indépendance d'esprit... On parla des réserves d'eau, des subventions, des cours pour cadres du matériel, des indemnités aux chefs locaux de l'équipement personnel, du Livre de défense civile et de multiples autres sujets qui mériteraient d'être repris en détail. En bref rapport vivant qui doit d'être renouvelé, des remerciements aux uns et aux autres - et à M. W. Kœnig en particulier - ayant été apporté par M. Benjamin Hennard chef de l'Office cantonal vaudois PC. Disons encore que le jour avant M. Kœnig avait été reçu par le bureau de l'Association genevoise pour la protection des civils, entouré de personnalités de l'Etat et de la ville de Genève, et que cette prise de contact a été précieuse à de multiples égards... alors même que certaines divergences d'appréciations (sur le Livre de la défense civile par exemple) n'ont pas été aplanies. Mais ceci toujours avec le sourire comme dit M. Kænig!

J. Chevalier



Demonstrationsmaterial für Zivilschutzübungen

Hans Hamberger AG, 3854 Oberried / Brienzersee

- Brandgranaten
- Elektrontöpfe
- Rauchpulver
- Bombeneinschläge
- Signal- und Alarmraketen

Telefon 036 371 01